

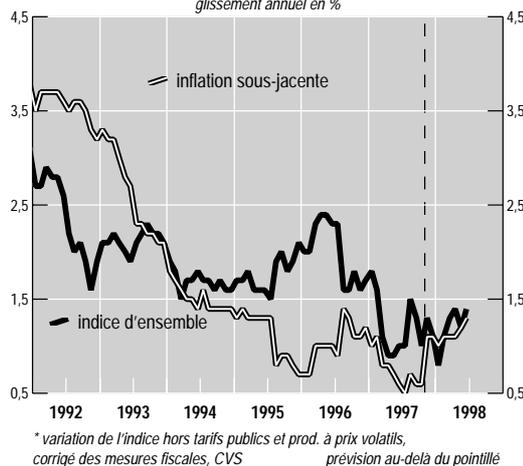
Prix à la consommation

Alors que le raffermissement de l'activité et la dépréciation du taux de change effectif du franc auraient pu s'accompagner d'une hausse de l'inflation, cette dernière est restée très modérée : depuis le début de 1997, l'inflation sous-jacente⁽¹⁾ est inférieure à 1,0%. Elle a atteint un point bas (0,5% en glissement annuel) en juillet et s'est maintenue depuis à un faible niveau. Le glissement annuel de l'indice d'ensemble, quant à lui, qui s'établissait à 1,0% à la fin du premier semestre, ne s'est que légèrement accru. La modération des prix apparaît par ailleurs commune à l'ensemble des pays industrialisés, malgré la bonne orientation générale de l'activité. En France, le faible dynamisme de la consommation des ménages et les effets retardés de la forte baisse du prix des produits importés en francs, intervenue au second semestre de 1996 (encore -0,7% en glissement annuel au deuxième trimestre de 1997) ont été des facteurs de stabilisation des prix.

Au second semestre de 1997, la modération des prix des produits manufacturés s'est confirmée, notamment dans le secteur automobile : après des baisses quasi continues au premier semestre, les prix de l'automobile se sont stabilisés au troisième trimestre. Par ailleurs, la faiblesse générale des prix sur les marchés internationaux, en limitant les coûts de production, a contribué à l'atonie des prix des produits manufacturés. Ils devraient être stables en glissement annuel en décembre 1997, après avoir enregistré en juillet 1997 leur plus forte baisse depuis 1990 (-0,6%). Le glissement annuel des prix des services du secteur privé demeurerait à 1,7%, soit un rythme légèrement inférieur à sa tendance récente (+2,2% l'an entre 1990 et 1996). Enfin, le glissement annuel des prix des loyers et de l'eau dépasserait légèrement 2,0% en fin d'année. Au total, l'inflation sous-jacente devrait avoisiner 1% en fin d'année.

A la suite de la baisse des cours pétroliers sur les marchés internationaux, le glissement annuel des prix des produits pétroliers en France passerait de 3,8% en juin 1997 à 0,1% en décembre 1997. Il contribuerait fortement au ralentissement des prix des produits énergétiques qui deviendrait négatif en glissement annuel à la fin de l'année (-0,3% contre +1,9% en juin 1997). Au total, malgré l'accélération des prix des produits alimentaires, le glissement annuel de l'indice d'ensemble ne s'accroîtrait que légèrement par rapport à juin 1997 et s'établirait à 1,1% en fin d'année 1997. L'inflation serait notamment freinée par la baisse des prix des télécommunications mise en oeuvre au dernier trimestre de 1997.

PRIX A LA CONSOMMATION
variation de l'indice d'ensemble et inflation sous-jacente*
glissement annuel en %



Au premier semestre de 1998, le glissement annuel de l'indice d'ensemble et l'inflation sous-jacente s'accroîtraient légèrement, dans un contexte de consolidation de la consommation des ménages, pour atteindre respectivement 1,4% et 1,2% en juin 1998. Ces hausses de prix seraient principalement attribuables aux produits manufacturés, aux services du secteur privé, à l'énergie et aux loyers.

Hausse modérée pour les produits manufacturés

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés s'accroîtrait légèrement au cours du premier semestre de 1998. L'utilisation plus intensive des capacités de production dont témoignent les enquêtes de conjoncture, les hausses de salaires et un léger redressement du prix des matières industrielles devraient se traduire par une hausse des coûts de production qui se transmettrait progressivement aux prix à la consommation. La hausse des prix des produits manufacturés devrait être favorisée par la reprise de la demande dans le secteur automobile. Après une année de conjoncture difficile dans ce secteur, suite à la fin de la prime "qualité" de l'État, en octobre 1996, les prix devraient légèrement se redresser grâce à la reprise progressive

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales, cvs.

des immatriculations. Toutefois, l'évolution des prix de l'électronique grand public, qui continue de s'inscrire sur une tendance nettement baissière liée à un fort progrès technique, jouerait en sens inverse. Au total, le glissement annuel du prix des produits manufacturés, après avoir atteint 0% en fin d'année 1997, se redresserait progressivement pour s'établir à 0,5% à la fin du premier semestre de 1998.

Léger accroissement dans les services et modération des hausses tarifaires

Le glissement annuel des prix des services du secteur privé devrait s'accroître et s'établir à 2,0% en juin. Cette légère accélération serait principalement attribuable aux effets retardés des augmentations salariales observées en 1997. Celles-ci sont fortement liées à la revalorisation de 4% du SMIC, le 1er juillet 1997, et pèsent donc particulièrement dans les services aux ménages où la proportion de salariés à bas salaire est importante (services d'hébergement, hôtels-café et restaurants, salons de coiffure et d'esthétique, mais aussi réparation automobile). Enfin, les hausses des tarifs de haute saison devraient être sensibles dès le mois de juin dans les zones organisatrices de la Coupe de Monde de football, en tous les cas dans les secteurs liés à l'activité touristique.

Quelques hausses affecteraient, en 1998, le poste "tarifs publics"⁽²⁾. La redevance audiovisuelle sera majorée de 5% au début de l'année. Une modification du régime fiscal appliqué au tabac est susceptible de provoquer une nouvelle hausse des prix sur ce produit.

Les prix des transports aériens et maritimes devraient connaître, au premier semestre de 1998, des baisses de prix moins importantes qu'en 1997, avec l'atténuation des effets de la déréglementation dans les transports aériens. Parallèlement, les prix des transports maritimes ne devraient pas s'accroître aussi vite qu'au début de l'année 1997, où ils avaient suivi la forte augmentation du cours du dollar.

En 1998, l'ouverture à la concurrence se poursuivra dans le secteur des télécommunications et aura pour conséquence la poursuite des modifications tarifaires qui se traduira par la baisse des prix des communications.

Ces mouvements contradictoires se traduiraient par un ralentissement des prix du poste "tarifs publics" : leur glissement annuel diminuerait de 1,3% en décembre 1997 à 0,2% en juin 1998, principalement sous l'effet de la baisse des prix des télécommunications.

Enfin, les prix des services de santé resteraient toujours assez contraints et ne progresseraient que faiblement. Ainsi, après avoir augmenté en glissement annuel de 2,2% en décembre 1995 et de 1,1% en décembre 1996, ils progressent à des rythmes voisins de 0,7% à 0,8%, depuis juin 1997. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en juin 1998.

(2) Le poste "tarifs publics" comprend essentiellement les services des postes et télécommunications, les services publics de transport (maritime, ferroviaire et routier), les transports aériens, mais aussi le tabac et certains tarifs publics, comme la redevance audiovisuelle.

LES PRIX A LA CONSOMMATION

(Évolution en %)

Groupes de produits (et pondérations 1997)	Glissements semestriels (1)					Glissements annuels (1)			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Alimentation (20,2 %)	1,5	-0,2	1,4	1,3	1,1	1,5	1,3	2,7	1,2	1,2	1,8
Produits manufacturés du secteur privé (32,8 %)	0,7	-0,3	0,0	0,0	0,5	1,2	0,5	0,0	0,8	1,0	-0,1
Services du secteur privé (19,6 %)	1,5	0,4	1,4	0,3	1,7	3,1	1,9	1,7	2,7	2,7	1,7
Énergie (8,7 %)	3,0	3,5	-1,6	1,2	-0,2	3,6	6,6	-0,3	1,9	5,1	2,2
Autres tarifs publics (6,5 %) (2)	1,8	0,2	2,6	-1,2	1,5	2,5	2,0	1,3	3,3	2,7	2,8
Loyers-eau (6,7 %)	1,5	0,7	0,8	1,2	1,1	3,2	2,2	2,0	3,2	2,8	1,8
Santé (5,6 %)	0,8	0,3	0,5	0,3	0,5	2,2	1,1	0,7	3,2	1,2	0,7
ENSEMBLE (100 %)	1,4	0,3	0,7	0,4	1,0	2,1	1,7	1,1	1,7	2,0	1,2
Ensemble hors énergie (91,3 %)	1,3	0,0	0,9	0,4	0,9	2,0	1,2	1,3	1,8	1,7	1,1
Ensemble hors tabac (98,0 %)	1,3	0,3	0,6	0,4	0,9	2,0	1,5	1,1	1,7	1,9	1,1
Inflation sous-jacente (61,6 %) (3)	0,8	0,3	0,3	0,6	0,6	0,7	1,2	0,9			

■ Prévision

(1) Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année indiquée à décembre de l'année précédente).

(2) Les «autres tarifs publics» comprennent essentiellement les services des postes et télécommunications, les services publics de transport (maritimes, ferroviaires et routiers) et les transports aériens.

(3) Ensemble hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales, CVS. Les mesures fiscales recouvrent principalement les variations de taux de TVA, la majoration des droits sur les alcools et les différentes mesures concernant les véhicules (Cf. Informations Rapides n° 179 du 27 juin 1996).

Stabilité pour les produits alimentaires

L'année 1997 a présenté un profil heurté, sous l'effet de facteurs exceptionnels : le tout début de l'année a été affecté par les conséquences d'un hiver particulièrement rigoureux, qui a poussé les prix des produits frais à la hausse. Les mois qui ont suivi ont été, en revanche, marqués par des baisses de prix importantes, induites par le recul de la consommation de boeuf liée à la maladie dite de la "vache folle". Par la suite, le prix des produits alimentaires a été à nouveau affecté par le prix des viandes, mais cette fois à la hausse, sous l'effet de l'épizootie de peste porcine.

En 1998, sous l'hypothèse d'une stabilité des cours de la viande, et de conditions climatiques moyennes, et compte tenu de la stabilisation attendue des cours des matières premières alimentaires, le glissement annuel des prix des produits alimentaires devrait se maintenir à un niveau comparable à celui de la fin de l'année 1997, de l'ordre de 2,4%.

Remontée dans l'énergie, hausse des loyers, de l'eau et du chauffage urbain

Le glissement annuel des prix des produits énergétiques s'établirait à 1,4% en juin 1998, après -0,3% en décembre 1997. Cette hausse trouve sa source dans l'évolution des prix des produits pétroliers, qui augmenteraient de +2,8% en glissement annuel, en juin 1998. En revanche, les tarifs de l'électricité devraient baisser en début d'année.

Répercutant partiellement la hausse de l'indice du coût de la construction moyen, les loyers devraient continuer leur progression au premier semestre de 1998. Leur glissement annuel passerait ainsi de 1,7% en décembre 1997 à 2,2% en juin 1998. Par ailleurs, la hausse du prix de l'eau et du chauffage urbain devrait se maintenir à un rythme élevé, notamment en raison des normes environnementales sur la qualité de l'eau. Au total, le glissement annuel des prix des loyers, de l'eau et du chauffage urbain atteindrait 2,4% en juin 1998, après 2,0% à la fin de l'année 1997. ■

Emploi

En tenant compte des statistiques annuelles de l'UNEDIC, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) s'était réduit d'environ 6 000 au cours de l'année 1996, sous l'effet d'une forte dégradation des effectifs dans le secteur du bâtiment et d'une baisse importante dans l'industrie manufacturière, imparfaitement compensée par la croissance soutenue des effectifs du secteur tertiaire marchand. Cette quasi-stabilisation globale masque une reprise de l'emploi au quatrième trimestre de 1996 (+0,2%), qui marque apparemment un enrichissement de la croissance en emplois. Les mesures prises dans le cadre de la politique de l'emploi, notamment en faveur du temps partiel (la proportion des salariés travaillant à temps partiel s'était accrue de 0,6 point entre le début et la fin de l'année 1996) avaient pu contribuer à cet enrichissement.

En 1997, l'emploi salarié dans les secteurs marchands a poursuivi sa croissance. Après avoir progressé au cours du premier semestre de 1997 (+0,3%), il augmenterait encore au second semestre (+0,5%), en liaison avec l'accélération de l'activité. L'amélioration de la situation générale de l'emploi est d'ailleurs déjà perceptible à travers la baisse du recours au chômage partiel et le dynamisme de l'intérim au cours des trois premiers trimestres de 1997. Au total, le nombre de créations nettes d'emploi dans les secteurs marchands non agricoles serait d'environ 130 000 sur l'année. Ce résultat est d'autant plus significatif que la politique de l'emploi aurait produit, en 1997, un effet global légèrement inférieur à l'année précédente. Le recul des CRE-CIE (environ 200 000 entrées contre 290 000 en 1996) n'a pas été compensé par la hausse du nombre de

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS					Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en milliers - Bruts		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,0	0,0	0,3	0,5	0,8	0,7	0,0	0,8	14564	14558	14674
Industrie (y compris BGCA)	-1,1	-1,0	-0,6	-0,4	0,2	-0,4	-2,2	-1,0	5393	5277	5224
Industries agro-alimentaires	-0,5	0,1	0,2	0,6	0,7	-0,3	-0,3	0,8	524	522	526
Énergie	-0,5	-0,4	-0,5	-0,7	-0,5	-0,8	-0,9	-1,3	247	244	241
Bâtiment-génie civil et agricole	-1,8	-1,9	-0,9	-1,0	-0,8	-1,5	-3,8	-1,8	1165	1121	1101
Industrie manufacturière	-1,1	-0,9	-0,6	-0,3	0,4	0,0	-2,0	-0,9	3458	3390	3359
dont:											
<i>Biens intermédiaires</i>	-0,9	-0,6	-0,7			0,5	-1,5		1106	1090	
<i>Biens d'équipement</i>	-0,7	-1,0	-0,5			1,2	-1,7		1378	1355	
<i>Automobile</i>	-1,1	-0,8	-0,6			2,2	-2,0		334	328	
<i>Biens de consommation</i>	-1,7	-1,3	-0,5			-2,0	-3,0		974	945	
Tertiaire marchand	0,7	0,5	0,8	1,0	1,2	1,3	1,2	1,8	9171	9281	9449
dont :											
<i>Commerces</i>	0,7	0,4	0,9	0,3	0,8	0,9	1,1	1,2	2201	2225	2252
<i>Transports-télécom.</i>	0,2	-0,8	-0,5	0,7	0,5	0,7	-0,6	0,2	1364	1355	1358
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	0,9	1,2	1,4	1,6	1,7	1,9	2,1	3,0	4923	5026	5178
<i>Banques-assurances</i>	-0,2	-0,8	-0,8	-0,1	-0,1	-0,5	-1,0	-0,9	683	676	670
Tertiaire non marchand (y compris CES, CEC,...)						2,0	0,4	1,4	4849	4869	4939
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)						0,7	-0,1	0,7	22206	22177	22340

■ Prévision

bénéficiaires de contrats en alternance (environ +50 000 entre la fin 1996 et la fin 1997). Par ailleurs, les mesures prises en matière d'allégement des coûts salariaux (abattement de charges sur les bas salaires et pour l'embauche à temps partiel) et d'incitation à la réduction de la durée du travail (Loi Robien), auraient produit un effet équivalent à l'année précédente.

L'emploi total accélérerait au premier semestre de 1998 (environ 3/4 de point en glissement semestriel). Cette amélioration de la situation de l'emploi s'appuierait sur une croissance économique ferme, mais aussi sur une politique de l'emploi active. L'application des dispositions budgétaires, notamment en matière de formation en alternance, entraînerait un maintien du nombre de bénéficiaires de l'ensemble des dispositifs d'aide à l'emploi marchand, pour un effet global comparable à celui de l'année 1997. Par ailleurs, le dynamisme de l'emploi non marchand sera favorisé par la montée en charge des emplois jeunes. En matière de réduction du temps de travail, le dispositif d'incitation annoncé par le gouvernement pourrait connaître une montée en charge progressive, au cours de l'année 1998, avec des effets sur l'emploi qui resteraient limités au premier semestre.

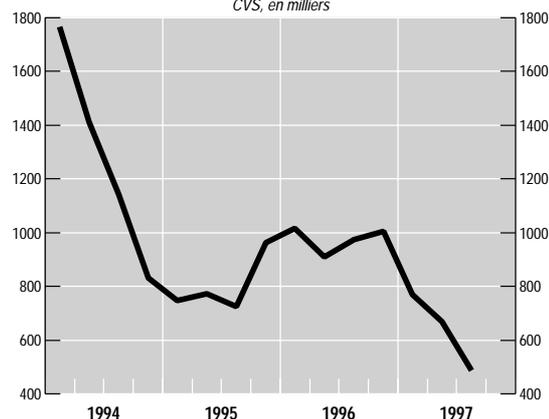
Amélioration dans l'industrie manufacturière et moindre dégradation dans le bâtiment

Entamée à la mi-1995, la chute des effectifs salariés de l'industrie manufacturière s'était amplifiée au cours de l'année 1996, le glissement annuel atteignant -2,0% en fin d'année (soit près de 70 000 destructions nettes). Cependant, ce secteur a enregistré des pertes moins importantes au cours du premier semestre de 1997 (-0,6% en glissement), en raison principalement d'une moindre dégradation dans l'industrie des biens de consommation (-0,5% contre -1,3% le semestre précédent) et dans celle des biens d'équipement (-0,5% contre -1%).

Les anticipations en matière d'emplois, exprimées par les industriels dans l'enquête de conjoncture trimestrielle d'octobre, indiquent une stabilisation de l'emploi dans l'industrie manufacturière au quatrième trimestre de 1997. Sur l'ensemble de l'année 1997, les pertes d'emplois pourraient s'élever à 30 000 postes de travail dans ce secteur (pour environ 60 000 en 1996). Au premier semestre de 1998, des créations d'emplois seraient observées sous l'effet de la forte croissance de la production durant l'année 1997 et au premier semestre de 1998.

Les effectifs du secteur "Bâtiment-génie civil et agricole" s'étaient fortement réduits en 1996 (près de 45 000 destructions nettes d'emploi), soit une baisse de 3,8% en glissement annuel également répartie sur les deux moitiés de l'année. Sous l'effet de l'amélioration progressive de la conjoncture dans les travaux publics et le bâtiment résidentiel, le rythme des suppressions d'emploi salarié s'est ralenti fortement au cours du premier semestre de 1997 (-0,9% en glissement semestriel). Il devrait se maintenir à -1,0% au second

CHOMAGE PARTIEL
(moyenne trimestrielle du nombre de journées indemnisables)
CVS, en milliers



semestre. Au total, sur l'année 1997, la baisse de l'emploi salarié dans le "Bâtiment-génie civil et agricole" devrait atteindre 1,8%, soit une moindre dégradation par rapport à l'année précédente. Par la suite, les contractions d'effectifs du secteur ralentiraient légèrement.

Croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire

Avec une croissance de 1,2% (également répartie sur les deux moitiés de l'année) des effectifs salariés du secteur tertiaire marchand, l'année 1996 s'inscrivait dans le prolongement de l'année précédente (+1,2% en 1995).

En 1997, la croissance de l'emploi dans le tertiaire marchand a été soutenue au premier semestre (+0,8% en glissement semestriel). Le secteur de l'intérim, fortement créateur d'emplois sur cette période (+14,3% en glissement), devrait continuer d'être dynamique tout au long de l'année. Au total, l'emploi intérimaire pourrait s'accroître d'environ 30% en 1997 et contribuerait ainsi pour près de la moitié à la croissance de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand (+170 000 en glissement annuel).

A l'exception des banques et assurances, l'ensemble des secteurs contribueraient au développement du tertiaire marchand. Celui-ci se poursuivrait au premier semestre de 1998, en liaison avec l'accroissement de la production.

En 1996, la très légère progression de l'emploi dans le tertiaire non marchand (+0,4%) provenait du dynamisme des collectivités territoriales et de la croissance des emplois domestiques, à un rythme cependant moins soutenu qu'en 1995. Ces derniers ont continué à se développer à la faveur de la simplification administrative apportée par le chèque emploi service et des avantages fiscaux accordés pour l'emploi de personnes à domicile (réduction d'impôt, AGED). En revanche, le nombre de bénéficiaires des aides à l'emploi non marchand – contrats emploi-solidarité (CES), contrats

emplois consolidés (CEC), contrats ville – a été réduit d'environ 25 000 entre le début et la fin de l'année 1996.

Au cours de l'année 1997, l'emploi dans le tertiaire non marchand devrait à nouveau progresser de l'ordre de 70 000 dont plus d'un tiers proviendrait des emplois aidés. Il s'agirait principalement des emplois-ville, dont la création remonte à la fin de l'année 1996, et des emplois jeunes, dont la montée en charge a commencé au dernier trimestre de 1997. Ces dispositifs compenseraient la baisse importante du nombre de bénéficiaires de CES (-50 000 environ sur l'année).

En 1998, les créations d'emplois-jeunes (de l'ordre de 100 000 sur l'année) seraient déterminantes pour le dynamisme du secteur tertiaire non marchand, dans l'hypothèse où les entrées prévues en contrats-emploi-solidarité seraient maintenues à leur niveau de 1997.

L'emploi total de nouveau à la hausse

L'année 1996 avait été marquée par une chute de l'emploi total (-30 000), en raison du ralentissement de l'activité économique observé au début de l'année

1995. Cette baisse recouvre un léger accroissement des effectifs salariés (+15 000), mais une poursuite de la dégradation de l'emploi non salarié (-45 000), à un rythme cependant moins soutenu depuis trois ans.

En 1997, l'emploi non salarié se dégraderait moins qu'en 1996 (environ 35 000 destructions nettes d'emplois). Cette évolution s'expliquerait par la reprise économique et par la moindre baisse des emplois non salariés agricoles, du fait de l'achèvement de la montée en charge des dispositifs de préretraite des agriculteurs. Le nombre de non-salariés de l'industrie et du bâtiment devrait également décroître, mais à un rythme moins soutenu qu'en 1996, compte tenu d'un environnement économique plus favorable.

Après une année de baisse (-0,1% en 1996), l'emploi total devrait croître en 1997 de l'ordre de 0,7%, soit environ 160 000 postes de travail supplémentaires. Une croissance similaire, de l'ordre de 3/4 de point, serait observée au premier semestre de 1998. ■

Chômage

Stabilité du taux de chômage en 1997

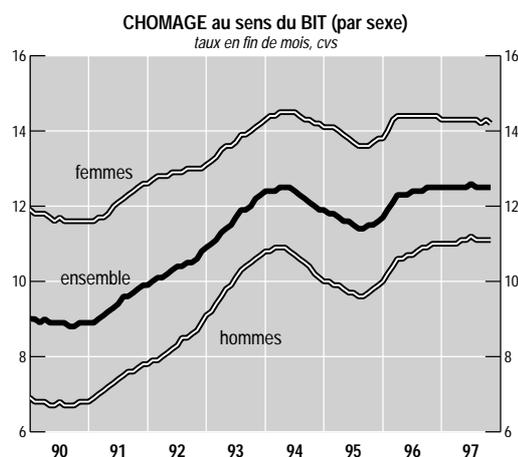
Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) se situe toujours à un niveau élevé. Fin octobre 1997, on recensait 3 195 400 chômeurs, soit une hausse de 13 200 depuis le début de l'année. Depuis plusieurs mois, le taux de chômage reste stable : il est proche de 12,5% de la population active.

Malgré une légère amélioration en 1997, les jeunes et les femmes demeurent les plus touchés

Avec des taux de chômage respectifs de 24,7% et 14,2% en octobre 1997, les jeunes de moins de 25 ans et les femmes demeurent les catégories les plus touchées. On note néanmoins une légère baisse du taux de chômage des jeunes au cours de l'année 1997 (-0,6 point entre fin janvier et fin octobre 1997, soit 17 000 chômeurs en moins). La baisse du taux de chômage est particulièrement marquée pour les jeunes femmes (-1 point sur la même période). Cette évolution favorable est confirmée par une baisse des entrées à l'ANPE plus accentuée pour les jeunes demandeurs d'emploi. La campagne menée par l'ANPE au printemps 1997 en faveur des jeunes chômeurs de longue durée a sans doute contribué à cette amélioration. Par ailleurs, la bonne tenue de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire (+2,1% en glissement annuel au troisième trimestre de 1997) ainsi que le développement du travail à temps partiel ont permis une amélioration plus sensible du chômage des jeunes femmes.

En revanche, les pertes d'emploi constatées dans les secteurs de l'industrie (-1% en glissement annuel au troisième trimestre de 1997) et de la construction (-2,4% sur la même période) se sont traduites par une légère hausse du taux de chômage des hommes (+0,1 point depuis janvier 1997).

Le taux de chômage des personnes âgées de plus de 49 ans a continué d'augmenter (+0,4 point entre janvier et octobre 1997) tandis que celui des adultes de 25 à 49 ans est resté stable sur les dix premiers mois de l'année.



TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT⁽¹⁾

(en %)

	Niveaux en fin de période, CVS									Moyennes annuelles		
	1996				1997				1998	1995	1996	1997
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} S.			
Ensemble	12,3	12,4	12,5	12,5	12,5	12,6	12,5	12,5	12,3	11,5	12,3	12,5
Moins de 25 ans	24,4	24,9	25,5	25,6	25,2	25,1	24,9			23,4	24,9	
25 à 49 ans	11,3	11,4	11,4	11,4	11,4	11,5	11,5			10,7	11,3	
50 ans et plus	8,9	9,0	9,1	9,1	9,5	9,7	9,8			8,2	8,8	

■ Prévision

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1997.

Le chômage de longue durée continue de progresser

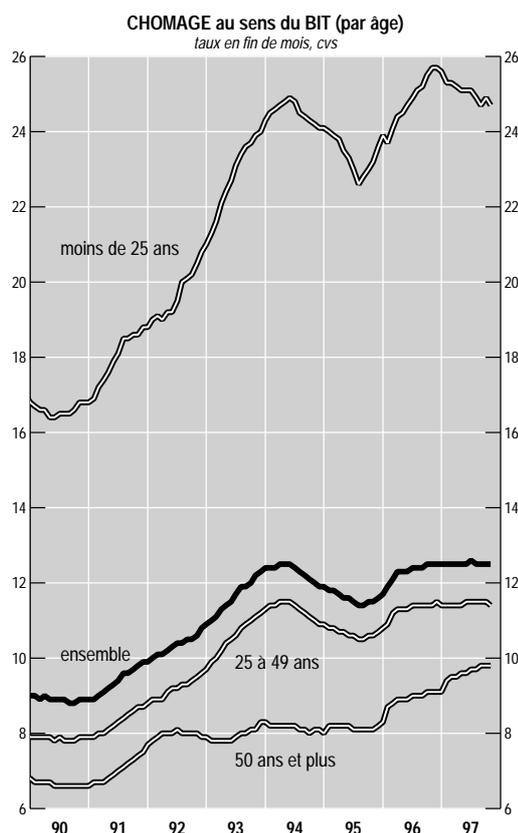
Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an ne cesse d'augmenter depuis le mois d'avril 1996. Entre janvier et octobre 1997, ce nombre s'accroît de 59 700 personnes en données CVS (+5,5%) et l'ancienneté d'inscription moyenne passe de 389 à 418 jours (entre janvier et septembre 1997). Plusieurs explications peuvent être avancées pour interpréter une telle évolution dans un contexte de redressement de l'activité et de l'emploi. Tout d'abord, le chômage de longue durée continue d'être alimenté, avec un décalage d'un an, par la phase de forte augmentation des entrées en chômage observée entre juillet 1995 et le milieu du second semestre de 1996. De plus, les entrées en Contrats Initiative Emploi (CIE) ont fortement diminué en 1997 en raison du recentrage du dispositif sur ses publics prioritaires⁽¹⁾. Enfin, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite⁽²⁾ induirait mécaniquement un allongement de la durée d'inscription à l'ANPE, dans la mesure où les personnes en situation d'emploi précaire auraient tendance à rester inscrites comme demandeurs d'emploi plutôt qu'à demander leur retrait des listes de l'ANPE pour de courtes durées.

Le succès de l'ARPE modère l'accroissement de la population active

En 1997, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de Remplacement pour l'Emploi⁽³⁾ augmente encore fortement suite à des entrées tardives dans le dispositif des générations 1937 et 1938 et à un taux d'adhésion élevé pour la génération 1939. En revanche, le nombre de bénéficiaires des dispositifs traditionnels de conversion baisse sur l'ensemble de l'année 1997 : la diminution des licenciements économiques, dans un environnement plus favorable, entraîne un recul des entrées en conventions de conversion tandis que les entrées en allocation spécifique de préretraite subissent le contre-coup du succès de l'ARPE. Par ailleurs, les effectifs en formation continuent à décroître du fait, notamment, d'une diminution importante des entrées en Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE). Au total, l'impact de l'ARPE sur les ressources en main d'œuvre ne compense pas tout à fait la réduction des effectifs de stagiaires et de bénéficiaires des dispositifs de conversion traditionnels. Globalement, la population active devrait connaître en 1997 une augmentation légèrement supérieure à sa tendance.

Léger recul du chômage attendu au premier semestre de 1998

Les créations d'emplois devraient être dynamiques au premier semestre de 1998. Par ailleurs, la population active devrait croître à un rythme voisin de sa tendance de long terme. En effet, si l'ARPE est reconduite dans ses dispositions actuelles, le nombre de bénéficiaires



devrait rester stable, l'entrée de la génération 1940 dans le dispositif compensant les sorties des générations précédentes. Par ailleurs, les objectifs budgétaires fixés en matière de formation pour l'année 1998 devraient permettre de stabiliser le nombre de stages offerts. Seuls les dispositifs de conversion continueraient à décroître. Enfin, la diminution des effectifs du contingent s'effectuerait au même rythme qu'en 1997. Dans ces conditions, la population active progresserait, comme en 1997, d'environ 150 000 personnes sur l'année. Toutefois, la population active pourrait croître à un rythme plus élevé que prévu si la montée en charge des emplois jeunes engendrait un fort effet d'appel.

Au total, le taux de chômage au sens du BIT devrait légèrement diminuer, de l'ordre d'un quart de point d'ici à la fin juin 1998. ■

(1) Chômeurs de très longue durée, chômeurs âgés, jeunes sans qualification.

(2) C'est-à-dire les demandeurs d'emploi de catégorie 1 ayant travaillé moins de 78 heures, auxquels s'ajoutent ceux qui ont eu une activité réduite de plus de 78 heures, classés dans la catégorie 6.

(3) Ce dispositif, entré en vigueur en octobre 1995, permet à des salariés d'entreprises privées, âgés de plus de 57 ans et demi, de cesser leur activité par anticipation tout en percevant, jusqu'à leur soixantième année, une allocation égale à 65% de leur ancien salaire brut. L'ARPE est attribuée, sous réserve de l'accord de leur employeur, si les salariés ont cotisé plus de 40 ans et à condition que leur départ soit compensé par des embauches de jeunes.

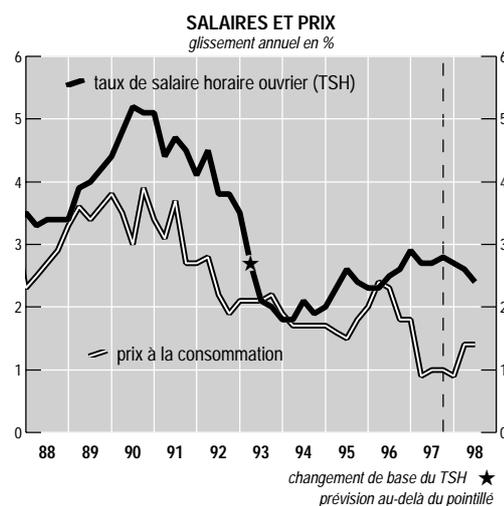
Salaires

Progression des salaires privés en 1997

En 1997, les salaires réels du secteur privé ont accéléré, favorisés notamment par la réduction du rythme de l'inflation. Le taux de salaire horaire nominal des salariés du secteur ENFNA hors GEN aurait enregistré en moyenne annuelle une augmentation de 2,8% (après 2,6% en 1996). Le salaire moyen par tête (SMPT) dans ce secteur aurait eu une croissance voisine (2,7% en moyenne annuelle après 2,5% en 1996), bénéficiant d'un recours plus marqué qu'en 1996 aux heures supplémentaires du fait de la reprise de l'activité. La poursuite du développement du travail à temps partiel en 1997 a néanmoins limité la progression du SMPT.

Au 1er juillet 1997, le glissement semestriel du salaire mensuel brut de base de l'ensemble des salariés du secteur privé s'est établi à 1,3% en données brutes. Les augmentations salariales ont surtout bénéficié aux ouvriers, dont le taux de salaire horaire (TSH) s'inscrit en progression de 1,7% en glissement semestriel.

Cette évolution résulte en partie de la revalorisation du SMIC au 1er juillet 1997 qui a atteint 4%. Cette progression a excédé de 2,3 points la revalorisation minimale prévue par la loi (calculée comme somme de l'évolution des prix hors tabac et de la moitié de la croissance du pouvoir d'achat du TSH). En moyenne



annuelle, le pouvoir d'achat du SMIC a légèrement accéléré, sa croissance passant de 1,5% en 1996 à 1,7% en 1997.

Au premier semestre, les évolutions sectorielles du taux de salaire horaire ouvrier sont dispersées. Les accroissements ont été particulièrement importants dans les industries traditionnellement utilisatrices de main

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT⁽¹⁾

(Évolution en %)

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Indice brut	0,0	0,0	0,5	0,5	1,4	2,7	0,0	1,0	2,7	1,4	0,6
Indice brut en francs constants	-1,1	-0,7	0,2	-0,1	0,6	0,7	-1,8	0,1	1,0	-0,6	-0,6
Taux de salaire horaire ouvrier	1,9	1,0	1,7	1,0	1,4	2,3	2,9	2,7	2,4	2,5	2,8
Taux de salaire horaire ouvrier en francs constants	0,8	0,3	1,4	0,4	0,6	0,3	1,1	1,8	0,7	0,5	1,6
SMIC	2,5	0,0	4,0	0,0	1,9	4,0	2,5	4,0	3,1	3,6	2,9
SMIC en francs constants	1,4	-0,7	3,7	-0,6	1,1	2,0	0,7	3,1	1,3	1,5	1,7
Indice des prix à la consommation	1,1	0,7	0,3	0,6	0,8	2,0	1,8	0,9	1,7	2,0	1,2

■ Prévision

(1) Les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier.

Les données figurant dans ce tableau ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1988	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1er S.	2nd S.	1er S.	2nd S.	1er S.						
Taux de salaire horaire ⁽¹⁾	1,5	1,4	1,3	1,5	1,1	1,8	2,9	2,9	1,9	2,6	2,8
Effectifs	-0,2	-0,2	0,3	0,4	0,7	1,0	-0,3	0,8	1,4	-0,1	0,4
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	1,2	1,3	1,5	1,9	1,9	3,0	2,5	3,7	3,7	2,5	3,1
SMPT ^{**} des ENFNA hors GEN [*]	1,4	1,4	1,2	1,5	1,2	1,9	2,9	2,8	2,3	2,5	2,7

■ Prév.ision.

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant des effets de structure (GVT, qualification, etc).

(*) Entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales.

(**) Salaire moyen par tête.

d'oeuvre à bas salaires : services aux particuliers (+2,9% en glissement semestriel), commerce de détail (+2,2%). La relative modération de l'évolution salariale dans le secteur de la construction (+1,5% en glissement semestriel) pourrait être liée aux contractions d'effectifs intervenues dans ce secteur en 1996, qui n'avaient pas eu de répercussion salariale immédiate.

Au second semestre, le taux de salaire horaire ouvrier devrait enregistrer un accroissement moins prononcé qu'au premier. Selon les résultats provisoires de l'enquête ACEMO du ministère du Travail, le TSH progresserait de 0,6% au troisième trimestre. Les anticipations des chefs d'entreprise interrogés en octobre laissent entrevoir des hausses de salaire modérées au dernier trimestre de l'année. Au total, les augmentations de salaire étant traditionnellement plus élevées au premier semestre qu'au second, le glissement annuel des salaires pourrait être en fin d'année de 2,7%, comme en milieu d'année.

Dans la fonction publique, l'indice des traitements a été augmenté à deux reprises, en mars puis en octobre, de 0,5%. En moyenne annuelle, l'indice des traitements progresserait de 0,6% en termes nominaux et perdrait 0,5% en termes réels. Compte tenu de l'impact des effets de structure (effet du glissement vieillesse technique positif et des entrées-sorties), le salaire moyen par tête devrait augmenter d'environ 1,6% contre 2,5% environ en 1996.

Poursuite des hausses de salaire au premier semestre de 1998

Les augmentations de salaires pourraient être modérées au premier semestre de 1998, malgré l'amélioration de l'activité et la légère reprise des créations d'emploi. Dans l'hypothèse d'une application stricte de la loi, sans "coup de pouce", la hausse du SMIC serait d'environ 2,0%. Cette hypothèse conventionnelle induirait mécaniquement un ralentissement des salaires en 1998, après une année 1997 marquée par un coup de pouce sur le SMIC de 2,3 points.

Un certain nombre de facteurs pourraient début 1998 concourir à une relative modération salariale. D'une part, en dépit de la reprise de créations nettes d'emplois, peu de tensions devraient apparaître à court terme sur le marché du travail, le taux de chômage se maintenant encore à un niveau élevé à la mi-1998. En outre, l'évolution des prix à la consommation resterait très modérée. Enfin, l'introduction de la loi sur les trente-cinq heures pourrait dans un premier temps induire un comportement relativement attentiste en matière salariale.

Le taux de salaire horaire des ouvriers pourrait ainsi progresser de 2,4% en glissement annuel d'ici le 1er juillet 1998, après 2,7% au 1er janvier 1998. ■

Revenus des ménages

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a enregistré une forte accélération en 1997 (+2,5% en moyenne annuelle après +0,2% en 1996), qui reposait en premier lieu sur la réduction des prélèvements sur les ménages et une nette décélération des prix. Le raffermissement des revenus d'activité assurerait la croissance du pouvoir d'achat des ménages au premier semestre de 1998, en dépit du ralentissement des prestations sociales et de la très légère remontée des prix.

Le revenu a bénéficié, en 1997, du ralentissement des prélèvements sur les ménages, lié à l'allègement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. En outre, en partie grâce à l'intensification du recours à la "loi famille du 25 juillet 1994", les prestations sociales auraient finalement conservé un rythme de croissance soutenu, malgré les économies décidées dans le plan de financement de la Sécurité sociale pour 1997.

Le redémarrage de l'activité économique n'a eu en moyenne annuelle qu'un impact limité sur le revenu des ménages. La croissance des revenus d'activité serait demeurée stable (+2,5% après +2,4% en 1996). Cette stabilité en moyenne annuelle masque toutefois un pro-

fil en accélération, grâce à l'évolution plus dynamique des revenus salariaux du secteur privé et des revenus d'activité des entrepreneurs individuels. Par ailleurs, la forte progression des dividendes versés aux ménages transparaît dans la reprise de leurs revenus financiers nets. Le rythme de progression de l'ensemble des revenus liés à l'activité se stabiliserait au premier semestre de 1998. La masse salariale accélérerait sous l'effet d'une amélioration de l'emploi. Le revenu pâtirait toutefois du ralentissement des prestations sociales, notamment celles versées par les Caisses Nationales d'Allocations Familiales. En outre, après avoir ralenti en 1997, les prélèvements obligatoires sur les ménages devraient retrouver une progression en ligne avec celle du revenu. Enfin, un léger redémarrage des prix serait observé. Au total, le pouvoir d'achat du revenu des ménages ralentirait au premier semestre de 1998.

Accélération des revenus d'activité

En 1997, la masse salariale dans le secteur des Entreprises Non Financières Non Agricoles Hors GEN aurait progressé plus vivement que l'année précédente (+3,1% après +2,5% en 1996). Elle aurait enregistré une

DE LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Entreprises non financières (66 %)	1,3	1,2	1,3	1,8	1,8	2,9	2,4	3,4	3,4	2,5	2,8
dont : ENFNA ⁽¹⁾ hors GEN ⁽²⁾ (60 %)	1,2	1,3	1,5	1,9	1,9	3,0	2,5	3,7	3,7	2,5	3,1
GEN ⁽²⁾ (5 %)	1,8	0,1	-0,8	0,0	0,6	1,8	1,3	-0,4	0,7	2,5	-0,7
Agriculture (1 %)	2,0	2,3	2,1	2,4	2,0	3,1	4,5	4,7	2,6	4,0	4,5
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	0,0	0,2	-0,3	0,3	0,6	1,8	0,2	0,1	2,4	0,5	-0,1
Administrations publiques (27 %)	1,9	1,0	0,9	1,0	1,4	4,5	2,5	1,9	4,1	3,3	1,9
Ménages hors EI (1,8 %)	-2,4	5,6	2,6	6,9	1,6	5,2	4,1	9,1	7,1	3,1	9,0
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	1,4	1,1	1,2	1,6	1,7	3,4	2,5	2,9	3,8	2,7	2,5

■ Préviation.

NE : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

(1) Entreprises non financières non agricoles.

(2) Grandes entreprises nationales.

POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Salaires bruts (54 %)	0,4	0,5	0,5	1,4	1,0	1,9	0,8	2,1	2,2	1,0	1,4
Prestations sociales (36 %)	-0,1	0,6	0,4	2,6	-0,2	2,1	0,8	3,1	1,9	1,2	2,1
Excédent brut des ménages (26%)	0,4	0,9	1,2	2,0	0,8	1,6	1,6	3,4	2,6	1,3	2,7
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	-1,4	0,5	2,8	3,8	3,8	8,1	-0,7	7,3	11,7	0,1	5,0
Prélèvements sociaux et fiscaux (-23 %)	3,0	2,4	0,2	-1,6	2,6	5,4	4,7	-1,2	2,6	5,2	0,6
<i>dont : Cotisations des salariés (-9,6 %)</i>	1,6	0,5	-6,1	1,7	-22,7	3,9	1,4	-4,3	2,5	2,9	-5,0
<i>Cotisations des non salariés (-2,4 %)</i>	3,8	-0,4	1,5	-4,0	-21,9	6,8	5,3	-5,3	3,2	5,8	-0,8
<i>Impôts sur le revenu + CSG (-11 %)</i>	4,1	4,8	5,3	-3,7	28,1	6,6	7,7	2,4	2,5	7,3	5,8
Revenu disponible brut (100 %)	-0,5	0,2	0,9	2,8	0,4	1,6	0,0	4,0	2,8	0,2	2,5
Déflateur : prix de la consommation des ménages (comptes trimestriels)	1,1	0,6	0,7	0,2	0,7	1,5	1,6	0,8	1,5	1,7	1,1

■ Prév.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

accélération assez sensible en cours d'année : son glissement annuel passerait de 2,5% en fin d'année 1996 à 2,9% à la mi-1997 puis à 3,7% à la fin de 1997. La reprise des créations d'effectifs salariés dans le secteur privé en 1997 (+0,8% en glissement annuel en fin d'année après -0,3% à la fin de l'année 1996), et la poursuite d'une croissance soutenue du taux de salaire horaire seraient à l'origine de cette amélioration, qui s'intensifie en fin d'année. En revanche, dans les administrations publiques, les revalorisations modérées de l'indice de traitement brut (+0,5% au 1er mars et +0,5% au 1er octobre) et une croissance faible des effectifs se traduiraient par un ralentissement de la masse salariale versée. Au total, la masse salariale brute reçue par les ménages aurait progressé en moyenne annuelle à un rythme voisin de celui de l'année précédente (+2,5%, après +2,7% en 1996). Elle enregistrerait toutefois un mouvement d'accélération en fin d'année. Par ailleurs, la reprise de l'activité économique en 1997 se serait traduite par une accélération de l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles : sa croissance se serait établie à +2,6% en moyenne annuelle (après +1,2% en 1996).

Au premier semestre de 1998, la poursuite de la croissance économique se traduirait par une consolidation du rythme de progression des revenus d'activité. Les créations d'emploi dans le secteur ENFNA hors GEN et un maintien du dynamisme des salaires se traduiraient par une progression toujours vive de la masse salariale du secteur privé (+1,9% en moyenne semestrielle au premier semestre de 1998 comme au second semestre de 1997). Dans le secteur public, la masse salariale bénéficierait de la mise en place des "emplois jeunes". Les revenus non salariaux demeurerait toujours dynamiques.

Ralentissement des prestations sociales après une progression soutenue en 1997

En 1997, les prestations sociales versées aux ménages auraient conservé un rythme de croissance soutenu (+3,2% en moyenne annuelle, après +3,0% en 1996), malgré la mise en place des mesures de redressement des comptes sociaux. Elles ont notamment bénéficié de la forte croissance de la demande de prestations familiales relevant de la "loi famille du 25 juillet 1994" (allocation parentale d'éducation, allocation de garde d'enfant à domicile, aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée), qui aurait plus que compensé la mise sous conditions de ressources de l'attribution de certaines prestations (notamment l'APJE). Les prestations chômage ont enregistré une progression encore soutenue (+7,9% après +5,0% en 1996), liée pour partie au versement de l'ARPE. En revanche, les prestations de santé auraient fortement ralenti (+1,8% en moyenne annuelle, après +3,2% en 1996), du fait des mesures de contrôle de l'évolution des dépenses de santé mises en place pour 1997. Les prestations vieillesse auraient très légèrement ralenti en moyenne annuelle. Enfin, les autres prestations sociales versées par les administrations publiques auraient augmenté, en particulier du fait du quadruplement de l'allocation de rentrée scolaire versée en septembre, de la revalorisation des barèmes des aides personnelles au logement au 1er juillet 1997 et de la progression soutenue du nombre d'allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI).

Au premier semestre de 1998, les prestations sociales reçues par les ménages enregistreraient un ralentissement par rapport à 1997. Les nouvelles mesures inscrites dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (mise sous condition de ressources des allocations familiales, réduction de moitié de l'AGED) devraient entraîner un net ralentissement des presta-

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	1,0	1,2	1,1	2,8	0,4	3,7	2,5	4,0	3,5	3,0	3,2
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	1,9	1,1	1,9	2,6	1,0	3,7	2,8	5,2	3,3	3,6	3,8
<i>dont : Régime général (42 %)</i>	1,6	1,0	1,2	2,3	1,0	4,7	2,5	4,3	4,6	3,5	2,8
Versées directement par les employeurs (13 %)	0,6	1,2	-1,3	0,9	0,8	5,6	3,4	-3,0	4,2	3,3	-0,3
Autres prestations versées par les administrations (11%)	-4,1	2,3	-1,7	6,7	-4,2	1,4	-0,7	4,1	3,5	-1,1	2,7
Total des prélèvements sociaux	2,8	1,4	4,0	2,3	2,1	4,9	4,2	6,4	4,8	4,4	5,9
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	2,8	1,4	1,2	2,4	-7,1	4,8	4,4	3,6	4,8	4,5	3,1
<i>dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (59%)</i>	2,6	1,7	4,8	3,5	2,1	3,9	4,8	8,6	5,1	3,9	7,5
<i>Cotisations des salariés (33 %)</i>	2,7	1,2	-5,4	1,9	-22,2	5,5	3,1	-3,5	4,1	4,6	-4,0
<i>Cotisations des non salariés (8 %)</i>	4,9	0,2	2,2	-3,8	-21,3	8,5	7,1	-4,5	4,8	7,6	0,3

■ Prévision

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1996.

tions familiales. Les prestations vieillesse pourraient continuer de ralentir du fait des effets de structure. La meilleure tenue du marché de l'emploi conduirait à une progression plus faible des prestations chômage, qu'une forte demande de l'ARPE tendrait toutefois à stimuler. En revanche, des objectifs gouvernementaux d'évolution des dépenses de santé un peu moins restrictifs qu'en 1997 conduiraient à une accélération des prestations de santé.

Ralentissement des prélèvements sur les ménages en 1997 puis progression

La progression des prélèvements sur les ménages s'est fortement réduite en 1997 (+1,7% en moyenne annuelle après +7,0% en 1996). Ceci constitue l'un des principaux facteurs de l'accélération du pouvoir d'achat du RDB. Les cotisations sociales effectives versées par les ménages auraient enregistré une nette décélération, du fait, principalement, de la réduction de 1,3 point du taux de cotisation d'assurance maladie sur les revenus d'activité. Les impôts sur le revenu et le patrimoine auraient décéléré en raison de l'allègement de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et malgré l'accroissement, accompagnant la diminution des cotisations d'assurance maladie, du taux de la CSG (+1 point sur les revenus d'activité et de remplacement et sur les revenus de l'épargne jusque-là soumis à taxation) et l'élargissement de son assiette à certaines formes d'épargne nouvellement taxées. Seuls les intérêts des livrets A, des CODEVI, des livrets d'épargne populaire et des livrets jeunes restent désormais exonérés de prélèvement.

Après le ralentissement de 1997, les prélèvements sur les ménages progresseraient en ligne avec le revenu en 1998. Le mouvement de transfert de la cotisation mala-

die sur la CSG initié en 1997 sera amplifié : le taux de la CSG sera augmenté de 4,1 points pour les revenus d'activité et de 2,8 points pour les pensions des retraités et des chômeurs assujetties, tandis que le taux de cotisation maladie baissera de 4,75 points pour les revenus d'activité et sera supprimé pour les pensions des retraités et des chômeurs. En outre, la taxation de l'épargne sera notablement accrue. Tous les produits d'épargne auxquels s'appliquait la CSG en 1997 seront eux aussi soumis à la hausse de 4,1 points de son taux et subiront, en outre, l'introduction d'une taxe supplémentaire s'élevant à 2 points.

Hausse des revenus nets de la propriété et de l'entreprise

En 1997, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise reçus par les ménages auraient connu une sensible accélération (+7,0% en moyenne annuelle après +1,7% en 1996). Cette évolution s'explique principalement par la forte progression des dividendes versés aux ménages et par la persistance du dynamisme des intérêts des contrats d'assurance vie. L'arrêt du mouvement de baisse des taux d'intérêt s'est traduit simultanément par une stabilisation des charges d'intérêts versées par les ménages (0% après -4,1% en 1996), et une moindre détérioration des intérêts effectifs reçus (-1,6% après -6,8% en 1996).

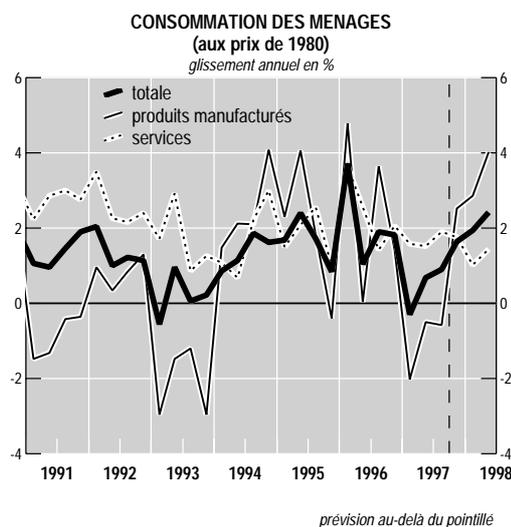
Au premier semestre de 1998, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise devraient encore progresser. Ils bénéficieraient notamment de la poursuite du dynamisme des dividendes et des intérêts des contrats d'assurance-vie. ■

Consommation et épargne

En 1997, malgré une reprise en milieu d'année, la consommation des ménages n'aurait augmenté que de 0,7% en moyenne annuelle, après 2,1% en 1996. Cette évolution contraste avec celle du pouvoir d'achat du revenu, qui devrait croître cette année de plus de 2% après avoir quasiment stagné en 1996.

Ceci se traduit par une remontée d'environ un point et demi du taux d'épargne. Après la baisse qu'il avait enregistré en 1996, celui-ci revient à son niveau de 1995. Ainsi les ménages, qui n'avaient pas réduit leur consommation en 1996 malgré le choc négatif subi par leur revenu, auraient reconstitué leur épargne cette année. Cette hausse est cohérente avec l'accélération du pouvoir d'achat. Mais son ampleur peut surprendre. La persistance des effets de richesse induits en 1996 par la progression des valeurs boursières, qui s'est poursuivie au premier semestre de 1997, aurait même pu favoriser une consommation plus vive.

En fait, la faiblesse de la consommation totale s'explique en partie par un facteur exceptionnel : l'importance des mesures incitatives en faveur des achats de véhicules automobiles et leur caractère limité dans le temps ont probablement amené un certain nombre de ménages à puiser dans leur épargne pour acquérir ce bien durable, puis à reconstituer celle-ci. Cette utilisation de l'épargne qui aurait permis aux ménages d'avancer leurs achats d'automobiles avant le terme des mesures de soutien se retrouve dans l'évolution de la consommation. Ainsi, hors automobile, son évolution annuelle apparaît beaucoup plus lisse : elle ralentirait légèrement, passant de +1,8% en 1996 à +1,4% en 1997.



Depuis l'été, ce facteur exceptionnel s'estompe progressivement, et la consommation devrait retrouver une évolution moins heurtée. La consolidation du revenu des ménages, dont la hausse repose désormais principalement sur les revenus d'activité, devrait assurer une croissance significative de la consommation : après avoir stagné au début d'année 1997, celle-ci aurait retrouvé un rythme de croissance supérieur à 2% par an dès le second semestre de 1997 et devrait le conserver dans les mois qui viennent. La nette amélioration des anticipations des ménages reflétée par les enquêtes de conjoncture en milieu d'année, qui ne s'est pas démentie depuis, conforte ce diagnostic.

CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.						
Consommation totale	1,7	0,2	0,0	1,3	0,9	0,8	1,8	1,6	1,7	2,1	0,7
- Alimentation (19,5 %)	0,4	0,2	0,2	0,8	0,7	1,0	1,4	0,7	1,1	0,7	0,7
- Énergie (8,7%)	2,1	0,8	-2,5	2,8	1,0	4,3	2,9	0,2	1,4	2,6	-0,8
- Services (41,3%)	1,5	0,2	1,3	0,5	0,8	1,0	2,1	1,8	1,8	2,4	1,7
- Produits manufacturés (30,5%)	2,6	0,0	-1,2	2,2	1,2	-0,4	1,4	2,5	1,9	2,5	-0,2
dont : Durables (9,1%)	8,1	0,2	-7,4	6,0	1,4	-3,1	3,0	2,3	1,3	6,6	-4,5
Textile-cuir (6,0%)	0,4	-0,8	1,8	-2,2	2,7	-4,6	1,6	1,7	-2,4	-0,5	0,2
Autres (15,4%)	0,3	0,1	1,5	1,8	0,6	3,0	0,5	3,0	4,1	1,2	2,4

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1995.

Prévision

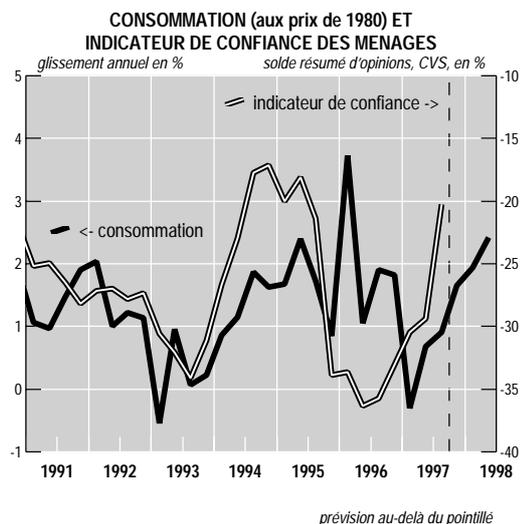
La consommation des produits industriels hors automobiles repart début 1997

Après avoir stagné au second semestre de 1996, la consommation totale des ménages est restée stable sur l'ensemble du premier semestre de cette année. Cette stabilité apparente recoupe en réalité des évolutions contrastées.

La baisse des achats d'automobiles, entamée depuis le quatrième trimestre de 1996 par contrecoup immédiat de l'arrêt de la prime "qualité" (-22,2% en glissement trimestriel au quatrième trimestre), s'est poursuivie tout au long du premier semestre de cette année (respectivement -6,4% et -6,5% sur les deux premiers trimestres de cette année). Cette baisse a culminé en juin, mois durant lequel les immatriculations ont atteint un minimum historique (110 000 environ en données cvs). Ce niveau particulièrement bas s'expliquerait toutefois aussi par un phénomène de report, les consommateurs ayant anticipé l'absence de relèvement des prix lors de l'introduction sur le marché en juillet des nouveaux modèles.

A l'inverse, la hausse de la consommation dans le champ commerce ⁽¹⁾ est soutenue. Alors qu'elle avait stagné aux troisième et quatrième trimestres de 1996, celle-ci augmente en effet de 1,1% au premier trimestre et de 0,9% au deuxième. Les secteurs de l'équipement du foyer, particulièrement ceux tournés vers le loisir, profitent en premier lieu de ce regain : parallèlement au dynamisme de la consommation des produits bruns, le développement du marché de la micro-informatique et de la téléphonie mobile entraîne une hausse de la consommation dans l'électronique grand public de près de 5,9% au premier semestre. Les achats de ce secteur bénéficient également de baisses de prix importantes, atteignant 7,3% en glissement annuel au début du troisième trimestre de 1997.

La consommation de textile-cuir s'est montrée dynamique au premier semestre de 1997 (+1,8% en moyenne semestrielle). Cette progression affichée proviendrait pour partie de la décision gouvernementale de fixer la période des soldes au début de chaque semestre. En moyenne annuelle, une croissance serait enregistrée pour la première fois depuis 1990.



La consommation de services marchands s'est également montrée dynamique au premier semestre, progressant de 1,4% en moyenne semestrielle.

Redressement en milieu d'année des achats d'automobiles

La consommation totale des ménages enregistre au troisième trimestre de 1997 une hausse sensible. Elle résulte en partie du redressement des achats d'automobiles et de produits énergétiques. Pour sa part, la consommation dans le champ commerce continue de progresser régulièrement. Les ventes de textile-cuir enregistrent toutefois un fléchissement qui semble relié aux conditions climatiques favorables du mois de septembre.

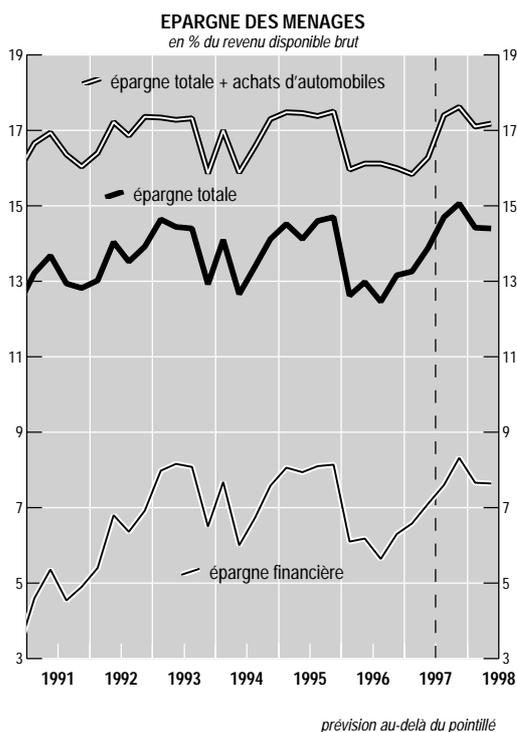
Le marché de l'automobile se redresse et retrouve au mois de juillet et d'août un volume moyen (de l'ordre de 145 à 150 000 immatriculations mensuelles). Ce redressement devrait s'avérer durable, même si, comme le montre l'évolution très modérée des prix, ce marché reste fragile. En particulier, la fréquentation de la clientèle demeure très dépendante de l'organisation d'opérations promotionnelles.

(1) Par convention, le champ commerce regroupe l'ensemble des produits manufacturés hors automobiles, pneus, pièces détachées et produits pharmaceutiques.

TAUX D'ÉPARGNE

	Niveaux semestriels					Niveaux annuels			
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1998
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.				
Taux d'épargne	12,8	12,8	13,6	14,9	14,4	14,5	12,8	14,2	14,4
Taux d'épargne financière	6,1	6,0	6,9	8,0	7,7	8,1	6,1	7,4	7,7

■ Préviation



Après avoir été en fort retrait au premier semestre en partie en raison de conditions climatiques relativement clémentes (-3,5% en moyenne semestrielle), la consommation d'électricité et de gaz retrouve au cours de l'été 1997 des niveaux plus conformes aux normales saisonnières. Par ailleurs, la tendance croissante des consommateurs à s'approvisionner en fioul domestique au cours des mois de juillet et d'août (+14,3% sur l'ensemble du troisième trimestre) contribue à l'augmentation sensible des achats énergétiques (+2,1% au troisième trimestre).

Au troisième trimestre, alors que la consommation dans l'électronique grand public continue de progresser à un rythme soutenu (+4,3%), les achats des autres biens d'équipement du foyer (ameublement et appareils électro-ménagers) se redressent timidement (respectivement de +1,1% et de +1,4%) après plus d'une année de baisse.

Enfin, après une année 1996 d'augmentation sensible, la fréquentation des transports aériens s'est stabilisée au début de l'année 1997. Ce palier est à relier à une stabilisation des prix dans un secteur qui avait gagné des parts de marché en 1996, les opérateurs ayant pratiqué une politique de tarification très agressive. Après un repli au deuxième trimestre marqué par des grèves, les transports aériens connaissent à nouveau une hausse à partir du début de l'été, favorisée par une progression dynamique des dépenses de tourisme des Français, comme en témoignent les indicateurs de fréquentation des agences de voyage ⁽²⁾.

Progression à un rythme soutenu au premier semestre de 1998

Après une stabilisation au quatrième trimestre à la suite de la forte progression du trimestre précédent, la consommation des ménages devrait poursuivre son raffermissement au premier semestre de 1998. Elle serait soutenue par la progression du pouvoir d'achat du revenu des ménages, résultant de la dynamique des revenus d'activité. Elle serait par ailleurs favorisée par la baisse de la rémunération des placements à court terme liée à la nouvelle fiscalité de l'épargne. Elle serait enfin facilitée par la baisse du taux d'intérêt des crédits de trésorerie (au troisième trimestre de 1997, celui-ci atteint 9,6% contre 10,6% au troisième trimestre de 1996), particulièrement pour l'acquisition de biens durables. Ainsi, la consommation d'automobiles devrait progressivement se redresser pour atteindre à la fin du premier semestre de 1998 un volume d'immatriculations mensuelles proche de 155 000. L'amorce d'un mouvement de baisse du taux de chômage, qui devrait réduire les incertitudes pesant sur les anticipations des ménages, serait un facteur additionnel en faveur de la consommation. Il pourrait aussi contribuer à l'amélioration de l'investissement des ménages en logement.■

(2) Selon l'indicateur d'activité des agences distributrices de voyages élaboré par le Centre d'Observation Economique, leur chiffre d'affaires a, au cours des sept premiers mois de l'année, augmenté de 5,7% par rapport à la même période de l'an passé.